



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 30 AVRIL 2026**

**NOMBRE DE MEMBRES**

**Afférents au Conseil Municipal : 39**

**En exercice : 39**

**Ayant pris part à la délibération : 30**

Mis en ligne le : 05/05/2026

L'an deux-mille vingt-six et le trente du mois d'avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de VITROLLES a été assemblé au lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux, articles. L 2121.10 à L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. GACHON Loïc, Maire.

Étaient présents à cette assemblée tous les conseillers municipaux à l'exception de :

**Présents** : M. GACHON - M. AMAR - M. ROBERT - Mme CZURKA - M. MERSALI - Mme CUIILLIERE - M. IZACARD - Mme MIGLIOR - M. PIQUET - Mme ROVARINO - M. SAURA - M. SAHRAOUI - Mme NERSESSIAN - Mme RAFIA - Mme BERTHOLLAZ - M. RUFFIN - Mme CHAUVIN - Mme MARTINEZ - M. BENIHYA - M. SOW - Mme CHABROL - Mme BIRON - M. GUARDADO - M. MENGEAUD - Mme MORO - Mme MERAKCHI - M. HANACHI - M. COPPENS - M. GACHET - M. WAHARTE - Mme DEMOLON - M. BRAVI - Mme GIRAUD - Mme RAPETTO - Mme SIDOU - M. FARRUGIA - Mme NIETO

**Pouvoirs** : Mme ATTAF à Mme ROVARINO - M. GAUDE à M. WAHARTE

**Absents :**

**Secrétaire de séance** : M. COPPENS

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DE LA SOLIDARITE-ECOLOGIE-BIEN-ETRE ANIMAL- PREVENTION DES RISQUES- PATRIOTIQUES AU TITRE DE L'ANNÉE 2026**

**N° Acte : 7.5**

Délibération n°26-92

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

Vu le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques portant obligation de conclure une convention pour toute subvention dont le montant annuel dépasse la somme de 23 000 euros.

Vu le décret 2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi 2000-321 du 12 avril 2000 approuvant le contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'Etat.

Vu la délibération 25-163 relative aux avances de subventions 2026, octroyées aux associations.

Vu la délibération 25-41 relative aux conventions d'objectifs 2025, pour les associations subventionnées à plus de 23 000 euros.

R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E

Considérant que la commune souhaite favoriser, développer et promouvoir l'activité des associations communales ;

Considérant que la commune octroie des subventions aux associations communales sur la base de projets dont l'objectif est la promotion du « vivre ensemble » ;

À la suite du débat d'orientations budgétaires, il est demandé à l'assemblée délibérante de voter le montant des subventions directes aux associations pour l'année 2026,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé de son Président et après avoir délibéré, vote par 22 voix Pour et 8 Abstentions (BRAVI Fabien / SIDOU Angélique / WAHARTE Stéphane représentant : GAUDE Alain / DEMOLON Cécile / GIRAUD Amandine / GACHET Jean-Pierre / RAPETTO Stéphanie)

N'ayant pas pris part au vote : 9 (GACHON Loïc / CZURKA Maryline / NIETO Béatrice / FARRUGIA Philip / BENIHYA Fouad / RAFIA Kadija / IZACARD Frédéric / SAURA Didier / MIGLIOR Martine)

APPROUVE, pour l'année 2026, l'attribution de subventions directes aux associations de la solidarité, de l'écologie, du bien-être animal, de la prévention des risques et patriotiques.  
La répartition est définie dans le tableau annexé à la présente délibération.

Le tableau précise le montant des subventions qui seront versées à la suite de la présente délibération, et précise les montants qui pourront être versés en octobre 2026, sous condition de fourniture à la ville par les associations, d'un bilan provisoire d'activité qui sera transmis fin août 2026.

IMPUTE la dépense au budget de fonctionnement 2026.

Le Secrétaire de Séance

**M.COPPENS**



POUR EXTRAIT CONFORME  
VITROLLES, le 05 mai 2026

P. le Maire et par délégation  
Le Directeur des Affaires Juridiques et  
Institutionnelles

**M. HABASTIDA**



## Attribution de subventions aux associations -2026

Secteur - Solidarité	Conseil Municipal du 18 décembre 2025 avances et autres	Montant subvention Proposé en avril 2026	Montant subvention Proposé en octobre 2026	Montant total subvention 2026
AMPIL- Projet "accompagnement aux droits liés à l'habitat"		2 000 €		2 000 €
AVES Centre Sociaux	100 534 €	- €	25 146 €	125 680 €
AVES Centre Sociaux - Projet "Tout pour les jeunes"	32 000 €	- €	8 000 €	40 000 €
AVES Centre Sociaux - Projet "Conseil des jeunes"	2 500 €	- €		2 500 €
AVES Centre Sociaux - Projet "Cantine solidaire"		3 500 €		3 500 €
BABA 13 "Atelier d'Apprentissage Sociolinguistique"		1 000 €		1 000 €
Centre Social Calcaïra - Et Léo Lagrange	15 000 €	81 000 €	- €	96 000 €
Relais Petite Enfance -Et Léo Lagrange		9 377 €	4 019 €	13 396 €
Solidarité Femme 13		2 000 €		2 000 €
Energie solidaire 13		800 €		800 €
GEM TC		1 200 €		1 200 €
KINTANA MENA		300 €		300 €
KINTANA MENA - Création d'un dispensaire à Madagascar		250 €		250 €
MISS 13- Projet "Activité physique comme alliée sur la Santé"		3 500 €		3 500 €
Les Maries Poppyn's des temps modernes		1 000 €		1 000 €
Association Mieux Vivre Séniors		800 €		800 €
Foyer des Anciens		1 500 €		1 500 €
Foyer des Anciens- projet Fête des 60 ans		1 000 €		1 000 €
Vitrolles 2000		1 700 €		1 700 €
Parcours handicap 13 etang de berre		300 €		300 €
SOS Méditerranée		10 000 €		10 000 €
Secteur - Ecologie - Bien être animal - Prévention des Risques	Avance subvention Conseil Municipal du 18 décembre 2025	Montant subvention Proposé en avril 2026	Montant subvention Proposé en octobre 2026	Montant total subvention 2026
Vitrolles Animalement Vôtre		4 500 €		4 500 €
Association Vitrollaise de Défense des Animaux		4 500 €		4 500 €
A.P.P.M.A Infernet Cadière		5 500 €		5 500 €
Egide de Fleurette		6 500 €		6 500 €
AMAP de l'Etang		400 €		400 €
Atelier de la biodiversité		500 €		500 €
Atelier de la Biodiversité "Atelier de sensibilisation à la protection de la biodiversité"		500 €		500 €
Les Ateliers de la Biodiversité " Entretien et aménagement du site"		2 000 €		2 000 €
L'Oliveraie Solidaire		600 €		600 €
Nature en partage		1 000 €		1 000 €
Nature en partage "Fête de la Nature"		3 000 €		3 000 €
Nature en partage "Jardin et Rucher Pédagogique"		3 000 €	2 500 €	5 500 €
Amicale de la Réserve Communale de la Sécurité Civile de Vitrolles		3 000 €		3 000 €
Société de Chasse et de Protection du Milieu Naturel "Lou Roucas"		3 000 €		3 000 €
Secteur - Patriotiques	Avance subvention Conseil Municipal du 18 décembre 2025	Montant subvention Proposé en avril 2026	Montant subvention Proposé en octobre 2026	Montant total subvention 2026
ARAC - Association Républicaine des Anciens Combattants		650 €		650 €
Comité C.A.A.C.A.P de Vitrolles		300 €		300 €
Comité C.A.A.C.A.P de Vitrolles "aménagement nouveau Musée"			2 000 €	2 000 €
Delta Base Group Dodge Jeep		500 €		500 €
Fédération Nationale des Anciens Combattants Algérie Maroc - FNACA		2 000 €		2 000 €
Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre		450 €		450 €
Le Souvenir Français		1 000 €		1 000 €
Les Médailleurs Militaires de Vitrolles		700 €		700 €
Liberty Vehicles Group		600 €		600 €
Vétérans OPEX-ONU-OTAN France Section des Bdr			400 €	400 €

